

BUREAU FEDERAL

Réunion du 14 Novembre 2008 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT et Jean-Pierre SIUTAT.

Excusé : M. Jean-Marc JEHANNO

Invités : MM. Bernard DANNEL, Jacques DENEUX et Jean-Yves GUINCESTRE.

Assistent : Mme Céline PETIT - MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Raymond BAURIAUD et Fabrice CANET.

1. Ouverture par le Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et salue les invités.

Informations générales :

- Il communique le tirage au sort du Tournoi de Qualification Additionnel pour le Championnat d'Europe Masculin de 2009 et celui de la compétition du Championnat d'Europe qui se déroulera en Pologne. La France jouera contre l'Italie et la Finlande. Elle doit absolument terminer première de sa poule pour pouvoir disputer la place qualificative, en match aller/retour. Programme de la poule :
 - Italie – France le 5 Août 2009.
 - France – Finlande le 8 Août 2009.
 - France – Italie le 14 Août 2009.
 - Finlande – France le 17 Août 2009.
- Le vainqueur de cette phase sera intégré dans la poule B du Championnat d'Europe avec la Russie, l'Allemagne et la Lettonie.
- Les blessures à répétition des joueurs qui évoluent en NBA risquent de rendre difficile la mise à disposition des joueurs français durant l'été.
 - Au-delà de l'architecture mise en place autour de l'Equipe de France Masculine, il faut mettre en place un staff technique compétent (médecin, préparateur physique, etc ...) le problème principal reste la question du futur Entraîneur.
 - La FFBB s'est vue attribuer par la Fédération Internationale l'organisation du Championnat d'Europe des moins de 18 ans (Juniors Garçons 1^{ère} division). La compétition se déroulera à Metz du 23 Juillet au 3 Août 2009. Les autres compétitions ont été attribuées de la façon suivante :
 - Championnat d'Europe Cadets 1^{er} groupe (U16) : Lituanie

- Championnat d'Europe Cadets 2^{ème} groupe (U16) : Portugal
- Championnat d'Europe Juniors Garçons 2^{ème} groupe (U18) : Bosnie
- Championnat d'Europe des moins de 20 ans Masculins 1^{er} groupe : Grèce
- Championnat d'Europe des moins de 20 ans Masculins 2^{ème} groupe : FYROM
- Championnat d'Europe Cadettes 1^{er} Groupe (U16) : Italie
- Championnat d'Europe Cadettes 2^{ème} Groupe (U16) : à déterminer.
- Championnat d'Europe Juniors Filles 1^{er} Groupe (U18) : Suède
- Championnat d'Europe Juniors Filles 2^{ème} Groupe (U18) : Israël
- Championnat d'Europe 20 ans et moins Filles 1^{er} groupe : Pologne
- Championnat d'Europe 20 ans et moins Filles 2^{ème} groupe : à déterminer.

Le tirage au sort de ces compétitions se déroulera à Munich le 31 Janvier prochain.

- La FFBB a obtenu deux subventions d'aide de la part de la FIBA :
 - Une pour l'organisation de l'AG FIBA Europe à Cannes le 9 Mai 2009.
 - Une pour l'organisation du Championnat d'Europe des Juniors Garçons à Metz.
- Le nombre des licenciés : au 10 octobre 2008, le nombre des licenciés était en augmentation de 1,10%. A ce jour le chiffre subit une baisse de 1%. L'enregistrement préalable par les clubs a accéléré la prise de licences. Une étude sur le développement est actuellement en cours auprès des clubs.

2. Appel d'Offres Assurance.

Serge GERARD : ce dossier a demandé un gros travail de préparation. L'actuel contrat d'assurance avec la société AIG court jusqu'en Juin 2009. Il faut dès à présent trouver le prestataire qui couvrira le contrat des 4 années suivantes (2009 à 2013).

22 prestataires ont sollicité le cahier des charges, 6 ont fait une proposition dans les délais (2 compagnies d'assurance et 4 courtiers). Cinq assureurs ont été reçus par le groupe de travail chargé du dossier.

Il expose ensuite les points positifs et les points négatifs de chacune des propositions et précise que la décision devra être proposée, pour adoption, lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur, début d'année 2009, afin de laisser le temps à l'assureur choisi de mettre en place la plateforme dédiée.

Roselyne BIENVENU : qu'en est-il de l'avenir de la compagnie AIG, au regard de l'actualité ?

Serge GERARD lui précise que la compagnie a adressé à la FFBB un courrier rassurant, avec des garanties, en date du 10 Novembre 2008.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral propose de retenir les deux compagnies suivantes :

- AIG EUROPE
- CAPDET RAYNAL (Axa)

Une nouvelle présentation des dossiers de ces deux compagnies sera faite au Comité Directeur.

3. La COMED.

- L'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Jean-Yves GUINCESTRE fait part du mécontentement de l'AFLD, qui a envoyé un courrier il y a quelques semaines, sur le déroulement d'un contrôle antidopage : les arbitres auraient refusé au préleveur de travailler normalement.

Il est nécessaire de rappeler que c'est l'AFLD qui diligente les contrôles dans les conditions prévues aux articles L. 3632-2, L. 3632-2-1, L. 3632-2-2 et L. 3632-2-3. Elle peut, en coordination et avec l'accord de l'organisme international chargé de la lutte contre le dopage reconnu par le Comité International Olympique ou d'une Fédération Sportive Internationale, diligenter des contrôles dans les conditions prévues à l'article L. 3632-2-4.

Il faut faire un rappel : c'est l'AFLD qui diligente tous les contrôles sur tous les championnats nationaux.

- Les Escortes.

Jean-Yves GUINCESTRE : l'article 11 du décret n°2007-462 du 25 mars 2008, relatif aux contrôles autorisés pour la lutte contre le dopage et à l'agrément et l'assermentation des personnes chargées des contrôles, prévoit que tout sportif recevant une notification de contrôle antidopage, doit être accompagné dans tous ses déplacements, notamment par une escorte. Les articles 12 et 13 du décret soulignent que les escortes doivent avoir suivi une formation organisée par "les fédérations sportives agréées et les organisateurs de compétition ou de manifestation sportive".

Les escortes doivent être présentes sur toutes les compétitions.

L'AFLD demande aux fédérations de transmettre au moins 1 fois par an la liste des personnes formées en tant qu'escorte.

Le CNOSF propose une formation des escortes. Un groupe de travail se réunira jeudi prochain. David VALLEE assistera à la formation dispensée par le CNOSF. Un réseau de formation sera ensuite mis en place, qui concernera les divisions de la LNB et de la LFB.

Bernard DANNELE explique que l'escorte est là pour faciliter le travail du médecin, et pour cela il propose de réécrire la procédure de contrôle et de la diffuser, afin que chacun soit informé.

4. La CFAMC.

- Retour sur l'enquête sur les OTM.

Jacques DENEUX explique que cette enquête a été demandée lors du dernier Comité Directeur, sur les tarifs pratiqués dans les Ligues et les Comités. Le retour de cette enquête est très complexe et il en ressort que beaucoup ne font pas de désignations d'OTM, sur les rencontres régionales. Pour les Ligues qui désignent, 50 % pratiquent un tarif inférieur ou égal au Barème Fédéral. Seulement 4 Ligues se situent au dessus du Barème Fédéral.

Yvan MAININI : Yannick SUPLOT et Bernard MICHON sont chargés de collecter des informations sur la problématique sur les officiels de table de marque en France. Des propositions seront ensuite faites au Comité Directeur. Il lit le courrier envoyé aux présidents des CRAMC et aux OTM.

Une discussion s'engage.

Marie-Noëlle SERVAGE : La fixation d'un nombre déterminé d'OTM par rapport au nombre d'équipes, qui avait pour but de permettre des désignations régulières, a provoqué le verrouillage du système au travers des listes fermées.

Roselyne BIENVENU : Il faudrait se référer à des tarifs officiels et rationnels pour justifier une tarification unique.

Pierre COLLOMB : Il faut étudier les deux indemnités en même temps, l'indemnité pour la rencontre et le kilométrage, les deux choses sont liées.

Roselyne BIENVENU : pense qu'il faut mener deux réflexions bien distinctes. Si l'on veut agir, il faut se demander sur quoi et pourquoi.

Yvan MAININI : il faut proposer un projet concret qui incite à ne pas dépasser les montants fixés par la FFBB.

Frédéric JUGNET : il faut tout uniformiser.

Jean-Yves GUINCESTRE : Avons-nous des informations sur le fonctionnement dans les autres Fédérations, et au niveau Européen ?

Jacques DENEUX confirme qu'il en a tenu compte dans son étude, il en ressort qu'il y a une forte dépendance avec l'économie du sport considéré, en général.

Philippe RESTOUT : il faudrait effectuer un réajustement annuel.

- Résultats de l'enquête sur le nombre des arbitres.

Jacques DENEUX : Le nombre des arbitres était hier de 9600, soit 1000 de plus qu'à la même date la saison passée. Les résultats définitifs seront communiqués ultérieurement. Il semble toutefois y avoir une incompréhension entre le titre de stagiaire (2 ans de formation) et le titre d'arbitre. Il faut uniformiser les informations inscrites dans la base, pour que le nombre réel d'arbitres soit connu.

Yvan MAININI : la formation mise en place doit être active, ces consignes seront appliquées par les formateurs de formateurs.

5. Informations sur le DTN.

Yvan MAININI (au sujet d'un article de presse est paru récemment) : Le Directeur Technique National serait écarté de ses fonctions. Aucune information n'a été confirmée. Il s'agirait d'une mesure générale tendant à faire que les DTN ne fassent pas plus de 3 mandats olympiques dans une même fédération. Le Président de la FFBB doit normalement être consulté pour la désignation et les missions du DTN. Un courriel a été adressé au Secrétaire d'Etat chargé des Sports, Bernard LAPORTE, il est resté sans réponse. Un conseiller de Madame la Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des sports et de la Vie Associative a été contacté par téléphone, mais n'a apporté aucune réponse concrète aux questions posées. Un courrier a également été envoyé à Madame la Ministre pour demander une audience. Ces manœuvres sont parfaitement insupportables, quant à leurs méthodes.

Jean-Pierre de VINCENZI confirme que la démarche et la manière dont cela a été fait semble choquante, pour l'ensemble des Directeurs Techniques Nationaux. Il confirme que rien n'est officiel à cette date.

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite réagir sur deux points :

- Il manque dans cette histoire le respect de l'homme. Il doit y avoir un minimum de respect des personnes et un minimum de retenue. On semble dériver vers une non-démocratie, en attaquant des hommes et surtout leur profession. Ces personnes ont pourtant effectué un certain travail, ce sont des salariés mis à disposition, qui ont des enfants, une vie de famille, et l'on ne se rend pas trop compte non seulement ce qui peut blesser cette personne, mais aussi son entourage. Beaucoup de gens

s'inquiètent et posent des questions, auxquelles il n'est pas possible d'apporter des réponses, à ce jour.

- Il y a certes une démocratie, mais on ne peut pas non plus tolérer que tout et n'importe quoi soit dit, via la presse ou les courriels.

Le fait de n'avoir obtenu aucune réponse de la part du Ministère est surprenant.

Roselyne BIENVENU : cette situation qui concerne directement le DTN et le Président est douloureuse pour tout le monde, et de ce fait, le Bureau Fédéral est indirectement concerné. Cela interpelle sur les fonctionnements démocratiques, mais aussi sur les fonctionnements institutionnels, comme le notre. Il faut avoir la certitude et l'assurance de l'origine de cette situation. Il est relativement difficile d'intégrer le fait que cela soit du aux Elections Fédérales, il faut s'en assurer. Si tel était le cas, il faudrait adopter une position adaptée à cette chose là. Tout ceci est surprenant.

Jean-Yves GUINCESTRE : ce n'est pas nouveau dans l'histoire que l'Etat et les gouvernements ne prennent pas forcément des "gants" avec leurs plus hauts fonctionnaires. A chaque fois que des élections se tiennent dans les Fédérations, le Ministère cherche à modifier les modes d'élection et les durées de mandats, c'est récurrent.

Rémy GAUTRON : la façon dont tout cela a été annoncé est sidérante.

Françoise AMIAUD confirme que sur le terrain, les gens font preuve d'une méconnaissance totale de la réalité. On aurait besoin d'expliquer les choses et de mieux communiquer.

Jean-Pierre SIUTAT : le Bureau Fédéral ne peut-il pas faire un communiqué sur plusieurs points ?

Le Bureau Fédéral souhaite faire paraître le Communiqué de Presse suivant :

"Le Bureau Fédéral réuni le 14 Novembre à la FFBB tenait à indiquer qu'il avait été profondément choqué par la récente campagne médiatique de déstabilisation concernant le Directeur Technique National, Jean-Pierre de VINCENZI.

Le Bureau Fédéral tenait également à préciser qu'indépendamment des Elections Fédérales du 13 Décembre prochain, les différents acteurs continuent de travailler sur tous les dossiers en cours, dans l'intérêt général".

6. Information : Conférence Internationale transdisciplinaire "Ethique et Sport en Europe".

Yvan MAININI lit aux membres du Bureau Fédéral le courriel reçu, qui explique cette conférence et demande aux membres présents s'ils sont intéressés pour intervenir.

Jean-Yves GUINCESTRE et Pierre COLLOMB manifestent leur intérêt pour intervenir. Les autres membres éventuellement intéressés pour intervenir ou même assister à cette conférence devront en faire la demande au Secrétaire Général.

7. AG Elective du 13 Décembre 2008 : organisation.

Frédéric JUGNET : la date limite d'envoi des candidatures pour le Comité Directeur est dépassée. La Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie ce jour et comptabilise 59 candidatures (18 femmes et 41 hommes). Il y avait eu 63 candidatures pour les élections de 2000 et 56 candidatures pour celles de 2004.

Le logiciel de vote sera de nouveau testé et sera également vérifié juste avant le vote, pour valider sa conformité et garantir l'honnêteté du logiciel.

Yvan MAININI : il faut prévoir des bulletins de vote "papier" en cas de défaillance informatique.

8. Questions diverses.

Roselyne BIENVENU a reçu une nouvelle demande de transformation de licences M en A de deux Jeunes Minimes de Toulouse. La Commission Juridique n'est pas favorable à cette demande.

Le Bureau Fédéral refuse la demande de transformation de licence M en A.

Roselyne BIENVENU a reçu une demande d'une joueuse dans son département pour pouvoir jouer avec son foulard. Il faudra réfléchir sur cette question, dans l'avenir.

Frédéric JUGNET précise qu'une réponse a été apportée à cette question : bandanas et bandeaux sont possibles, il ne faut pas de signes distinctifs religieux.

Rémy GAUTRON : la Ligue Régionale de Guadeloupe présente un problème comptable en fin de saison, pour la saison précédente (solde de caisse). Une explication sera demandée à l'équipe qui était en poste la saison précédente.

Frédéric JUGNET communique des informations générales :

- le prochain Bureau Fédéral aura lieu le Jeudi 4 Décembre 2008 à 17h.
- lancement de l'opération Basket en Famille.

Frédéric JUGNET a reçu une demande du club d'Arras suite à la prolongation d'Arrêt de Travail de la joueuse Sarah MICHEL, de prolonger son remplacement jusqu'au 30 Novembre 2008.

Jean-Yves GUINCESTRE précise que l'expertise médicale demandée par le Bureau Fédéral sera pratiquée le 17 Novembre prochain.

Accord du Bureau Fédéral pour prolonger le remplacement jusqu'au 30 Novembre 2008, et au moins jusqu'à l'expertise médicale du 17 novembre 2008.

Marie-Noëlle SERVAGE : une journée de Coupe de France Robert Busnel aura lieu le 18 Novembre 2008, une équipe a quelques soucis avec 7 joueurs blessés. Il est question de faire jouer cette rencontre à une autre date.

En raison du regroupement du Groupe France Féminin, une ou plusieurs rencontres de NF1 seront peut-être à reporter.

Un tour du Trophée Coupe de France Masculine et Féminine se joue ce week-end :

- En masculin : 5 forfaits sur 114 rencontres.
- En féminin : 4 forfaits sur 104 rencontres.

Jean-Pierre SIUTAT : concernant la Ligue Féminine de Basket, quelques vidéos sont en ligne, des reportages sur les clubs de 2 ou trois minutes. La réunion initialement prévue le 10 Novembre dernier entre les Présidents des clubs de la LFB a été annulée, faute de participants.

Yvan MAININI communique les nouveaux groupements sportifs :

Association des Jeunes de la Roseraie (CD 49) – Entente Sportive Jarzé (CD 49) – Jaguar Mayet Basket (CD 72) – Montbazou Basket Association (CD 37) – APJ Blois (CD 41) – Basket Club Narbonne Méditerranée (CD 11) – MJC St Pons de Thonnières (CD 34) – Stade Lamentinois (LR Guadeloupe) – Club sportif Saint François (LR Guadeloupe).

Nouvelle Union :
Espoirs Basket Quimper Cornouaille (CD 29).

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Jeudi 4 Décembre 2008, à Paris.